

MF
signature approuvée

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 2 DECEMBRE 2004

Etaient présents :

- Collège enseignants : Madame RAVEZ, Monsieur THUILLIEZ, Monsieur PAVONE, Monsieur DRAZETIC, Monsieur LAUT, Monsieur VANDEVILLE
- Collège IATOSS : Monsieur KRAUSS, Monsieur CROCFER
- Collège Usagers : Monsieur DEJARDIN, Monsieur MEBARKIA, Monsieur HERBAUX, Mademoiselle POISIGNON, Monsieur DEJARDIN, Mademoiselle PRUDHOMME, Mademoiselle DUBOIS.
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur ROGER, Monsieur BURY, Monsieur BRIDE, Monsieur SNYCKERTE, Monsieur MATHIEU
- Personnalités Invitées : Monsieur DULION, Monsieur LANGLET, Monsieur DELPORTE, Monsieur TANGHE, Monsieur GAZALET, Monsieur JOUAN, Monsieur HACHET, Madame RAMAN., Monsieur BERA, Monsieur TABARY, Monsieur DELACROIX
- Membres de Droit : Monsieur ROUZE, Directeur de l'IUT,
- Ont donné pouvoir : Monsieur FURMANIAK à Monsieur LAUT, Monsieur REMIENS à Monsieur DRAZETIC, Monsieur DEREMETZ à Monsieur LAUT, Monsieur SENEZ à Madame RAVEZ, Monsieur AVANZATO à Monsieur VANDEVILLE, Madame TURPIN à Monsieur CROCFER, Monsieur FARREYROL à Monsieur BRIDE, Monsieur NICOLAS à Monsieur BURY, Monsieur NOWICKI à Monsieur SNYCKERTE, Monsieur DESTERBECQ à Monsieur BRIDE.

En l'absence de Monsieur FARREYROL, Monsieur BRIDE, vice-président du Conseil préside la séance. Le quorum étant atteint, Monsieur BRIDE, ouvre la séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 22 OCTOBRE 2004

Aucune modification n'étant demandée, le compte-rendu du Conseil du 22 octobre 2004 est approuvé à l'unanimité

MISE EN ŒUVRE DES STATUTS (COMMISSION DES PERSONNELS) :

Monsieur ROUZE rappelle que les nouveaux statuts de l'IUT ont prévu la création de deux commissions des personnels, l'une concernant les personnels enseignants du second degré, l'autre les personnels iatoss. Pour la première commission, Monsieur ROUZE indique que l'ensemble des conseils de département n'ont pu, à ce jour, se réunir afin de proposer un représentant. Pour la commission des personnels iatoss, conformément au règlement intérieur, les représentants sont proposés au conseil par les élus iatoss. Monsieur ROUZE demande aux conseillers de prendre connaissance du document distribué en début de séance sur la proposition des membres de la commission du personnel iatoss de l'IUT.

Il s'agit de :

- Madame DEROMBISE Chantal qui représente le site de Maubeuge
- Madame LEFEBVRE qui représente le site de Cambrai
- Monsieur MANESTH qui représente le site des Tertiales
- Monsieur FONTAINE qui représente le site du Mont-Houy
- Monsieur MERESSE qui représente le site du Mont-Houy

Comme prévu par le règlement intérieur, cette commission est complétée par des représentants des chefs de départements proposés par le directeur après avis du conseil de direction :



Institut
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél: 33.03.27.51.12.52
F: 33.03.27.51.12.50
univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

- Monsieur Eric LANGLET, qui représente le site de Maubeuge.
- Monsieur Dimitri TABARY, qui représente le site de Cambrai
- Monsieur Michel TANGHE qui représente le site des Tertiales
- Monsieur GAZALET, qui représente le site du Mont-Houy
- Monsieur DEREMETZ, qui représente le service apprentissage et formation continue.

Monsieur CROCFER demande de ne pas tenir compte de la désignation de suppléants IATOSS au motif que règlement intérieur n'en prévoit pas.

La composition de la commission du personnel non enseignants est adoptée à l'unanimité

ENQUETE SUR LES DIPLOMES EN 2001

Monsieur ROUZE demande aux conseillers de prendre connaissance du document distribué en début de séance intitulé « Enquête sur les diplômés en 2001 ». Il s'agit d'un document de synthèse sur le devenir de nos étudiants à partir d'une enquête nationale élaboré par l'ADIUT.

CREANCES IRRECOURVABLES :

Monsieur ROUZE donne la parole à Monsieur VANDEVILLE. Celui ci demande aux conseillers de prendre connaissance du document reprenant l'ensemble des créances irrécouvrables qui s'élève à 4098,50 euros. Monsieur VANDEVILLE explique qu'il s'agit d'annuler des titres de recettes émis entre 2001 et 2002, titres que l'agent comptable n'a pu recouvrer.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

TABLEAU DES SUBVENTIONS 2005

Monsieur ROUZE présente le tableau des subventions allouées aux différentes associations (étudiantes, amicale du personnel etc..) qui est soumis au vote du conseil.

Ces propositions de subventions sont adoptées à l'unanimité.

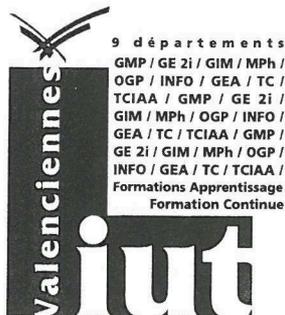
BUDGET 2005 :

A l'appui d'un dossier qui a été adressé à l'ensemble des conseillers, Monsieur ROUZE commente le budget 2005 de l'IUT. Le document de synthèse regroupe le budget des 3 voies de formations en DUT (initiale, continue et par l'apprentissage) et également les licences professionnelles et les diplômes européens. Le budget 2005 s'équilibre à 5 126 639 euros. Monsieur ROUZE attire l'attention sur les recettes prévues de la taxe d'apprentissage. La modification de l'assiette et de la répartition quota/barème auront des effets qu'on ne peut complètement évaluer.

Après une explication détaillée des différentes rubriques, Monsieur ROUZE donne la parole à Monsieur VANDEVILLE qui présente le budget de la formation continue et indique aux conseillers l'obligation comptable de présenter son budget par action de formation d'ou le nombre important de feuillets.

Pour la partie formation par l'apprentissage, Monsieur ROUZE présente le budget et précise que le budget apprentissage de l'IUT de Valenciennes qui s'équilibre à hauteur de 1 120 009 euros.

Monsieur KRAUSS demande des informations complémentaires sur l'absence de reports d'investissements. Monsieur ROUZE rappelle que traditionnellement les reports font l'objet d'une DBM, après vote du compte financier de l'année 2004. Il y a cette année une prudente anticipation. Ces reports ne sont pas systématiques et dépendent pour une part du développement des recettes, à ce stade, il est prématuré de reporter la totalité des soldes éventuels.



Institut
Universitaire
de Technologie

Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél: 33.03.27.51.12.52
Fax: 33.03.27.51.12.50
http://www.univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

Monsieur DRAZETIC s'interroge sur l'absence de recette de fonctionnement sur le CR de LP. Monsieur ROUZE lui répond qu'il n'est pas envisageable de décomposer la DGF sur l'ensemble des CR de l'IUT en formation initiale car elle est attribuée globalement.

Les conseillers sont appelés à voter sur le budget 2005

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur ROUZE félicite les organisateurs du gala et l'ensemble des contributeurs pour cette 1^{ère} manifestation totalement réussie

Madame RAMAN tient à remercier l'ensemble des étudiants et personnels qui se sont impliqués dans l'organisation du 1^{er} GALA de l'IUT et remercie en particulier le Directeur de l'IUT et Monsieur PAVONE.

Monsieur PAVONE remercie à son tour le personnel de la direction de l'IUT qui a spontanément participé à l'organisation de cette manifestation.

La séance est levée à 19h45

Le Directeur,



Jean-Pierre ROUZE



Institut

Universitaire

de Technologie

Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél: 33.03.27.51.12.52
Fax 33.03.27.51.12.50
univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE